

Ecole de musique de Genthod – Bellevue Assemblée générale du 21 novembre 2019

Présents : Béatrice Allanic ; Evelyne Sommer ; Jean-Jacques Meier ; Véronique Girasoli-Séchaud, Bernard Taschini, Patrick Jorge ; Raphaël Petite ; Jolanka Tchamkerten ; Anne Malacari ; Monica Merkt

Excusés : Commune de Collex-Bossy, (qui n'avait pas transmis le nom du responsable de la culture), Philippe Pasche (Pregny-Chambésy), Michel Stalder (Genthod), Aurora Creux, Elisabeth Werthmuller, Thierry Mermod, Francesco D'Urso, Victor Alvarado, Denis Tournebize, Pierre Jacquemoud.

Béatrice Allanic ouvre la séance à 20h25.

1. Approbation du PV de l'AG du 21 novembre 2018

Le PV est approuvé.

2. Rapport de la présidente

Solfège : l'année avait mal commencé car la nouvelle professeure de solfège ayant obtenu un poste au D.I.P. a annoncé ne pas pouvoir tenir les horaires prévus. Il a donc fallu trouver une remplaçante pour septembre, ce qui a été fait en la personne de Daniela Farcas, et a permis à l'année de se dérouler normalement. Ce scénario s'est reproduit cette année car il y a de nouveau eu une incompatibilité d'horaires entre l'emploi de l'enseignante dans une école à Vevey et ceux de l'EMGB. Il a fallu modifier les horaires d'un cours à la dernière minute, ce qui était impossible pour certains élèves. Une solution a été trouvée par un dédoublement de ce cours.

Instruments : La classe de percussion a réalisé un excellent spectacle à Festibel en juin dernier. Félicitations aux élèves et tout particulièrement à leur enseignant, Christophe Zimmermann, pour avoir monté cette performance.

A relever que cette année, l'école a engagé un professeur de cor, Victor Alvarado, car il y a eu une demande d'inscription pour cet instrument.

Orchestre junior : participation à la Fête de la musique à Genthod en juin et au concert de l'Harmonie en mai. Constat d'un manque de relève à l'Harmonie : pas de jeunes depuis plusieurs années et manque d'intérêt des enfants pour les instruments d'harmonie. Pour cette raison, il a été décidé de baisser l'écolage de 300.-CHF pour les instruments à vent et percussion, ainsi que de rendre obligatoire la fréquentation de l'orchestre junior pour les nouveaux inscrits. Le succès n'a pas été phénoménal, mais il y a quand même une légère hausse de la fréquentation de l'orchestre junior et deux élèves de plus en flûte. Le comité souhaite toutefois poursuivre cette expérience quelques années avant de tirer des conclusions définitives.

Les effectifs de l'école sont en baisse pour la deuxième année consécutive. Il est difficile de saisir ces phénomènes, parfois il y a des hausses importantes et parfois des baisses. Il ne faudrait toutefois pas que le nombre d'élève diminue trop.

Comité : Arrivée d'un nouveau membre, Raphaël Petite, papa de 2 élèves de l'école. Il est rappelé l'importance d'avoir des représentants des parents. L'investissement est d'environ deux séances par an pour le comité et quatre séances pour le bureau.

3. Rapport de la trésorière

L'année se clôt par un bénéfice de 3'069.-CHF, ce qui a permis de créer une provision de 10'000.-CHF pour le 30^e anniversaire de l'EMGB en 2020.

Bernard Taschini demande pourquoi il y a un « don négatif » dans les comptes.

Anne Malacari répond qu'il s'agit d'un don effectué par l'EGMB (et non d'un don reçu). Concrètement, le financement d'un morceau de l'Harmonie pour son concert.

Béatrice Allanic demande ce qui constitue la rubrique « cadeaux et frais divers »

Anne Malacari explique qu'il s'agit du repas d'été, de la cotisation à Festibel, de l'achat d'un tapis pour la batterie et l'indemnité pour le contrôle de solfège.

4. Rapport des vérificateurs des comptes :

Les comptes sont conformes et il est proposé de les approuver.

5. Approbation des rapports et décharge au comité et aux vérificateurs des comptes

Les rapports et la décharge sont votés à l'unanimité.

6. Elections :

Démissions d'Evelyne Sommer et de Jolanka Tchamkerten du bureau.

Election de Monica Merkt et Raphaël Petite en remplacement.

Le bureau se compose désormais de :

Béatrice Allanic (présidente)

Monica Merkt (vice-présidente)

Anne Malacari (trésorière)

Raphaël Petite (secrétaire)

Le comité se compose du bureau + de :

2 représentants des communes de Bellevue et Genthod

1 représentant de l'Harmonie (Patrick Jorge)

Evelyne Sommer

Jolanka Tchamkerten

1 représentant des professeurs (Pierre Jacquemoud)

Vérificateurs des comptes :

Pour l'an prochain, Patrick Jorge se retire, et les vérificateurs seront Jean-Jacques Meier et Tina Petite. Merci à eux.

Pierre Jacquemoud continuera à assurer le rôle de représentant des professeurs, aucun autre professeur ne s'étant proposé pour ce poste.

7. Divers :

Bernard Taschini a pris note de la demande de l'EGMB en ce qui concerne l'accessibilité des salles pendant la semaine précédant les vacances de Noël. Certaines d'entre elles nécessitent en effet des aménagements particuliers, ce qui justifie leur fermeture aux associations. Toutes ne sont pas dans le même cas, et il est probable que la commune de Bellevue s'achemine vers un traitement différencié de la fermeture des salles.

Le 30^e anniversaire de l'EGMB, prévu le 9 mai 2020, tombe sur le voyage des maires. Il n'y aura donc aucun membre des exécutifs.

Dans le cadre du projet « Gitana », deux salles insonorisées sont prévues dans ce nouveau bâtiment pour pouvoir faire de la musique. Béatrice Allanic remercie la commune de Bellevue, mais rappelle que les besoins tournent surtout autour d'une salle suffisamment grande pour effectuer des cours collectifs (solfège) ou des auditions. Actuellement, on ne peut donner des cours de solfège qu'à Genthod. Et si le Colovracum est affecté à d'autres fins qu'actuellement, il n'y aura plus de salle pour les auditions à Bellevue.

En ce qui concerne les prochains événements musicaux à venir à Bellevue, M Taschini signale qu'il y aura le « Trio Chopin » au Colovracum dimanche 24 novembre et le Festival Country les 14 et 15 juin 2020.

Beatrice Allanic rappelle que l'EMGB organise la fenêtre de l'Avent du 3 décembre devant le bâtiment parascolaire.

Certains professeurs se plaignent du froid dans les salles de Genthod. Apparemment, ils ne sont pas les seuls. Il y a de vrais problèmes de réglages du chauffage.

30^{ème} anniversaire de l'EMGB : plusieurs professeurs ayant annoncé leur présence se sont finalement désistés. Il est toutefois délicat de changer la date en raison des nombreux événements ayant lieu à cette période. Par ailleurs, la salle communale de Genthod est déjà réservée. Il convient surtout de s'assurer que chacun prévoie quelque chose. Béatrice fera parvenir un programme type, et charge chaque professeur de préparer ses élèves en conséquence. Il reste à trouver le professeur qui voudra bien chapeauter et orchestrer l'événement.

La séance est levée à 21h55.

Prise de notes : Raphaël Petite

